

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de Foresterie et de Géomatique
Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

«*Le capital forestier des Québécois*»

par le

Professeur Gilles Lemieux

Département des Sciences du Bois et de la Forêt

septembre 1990

Publication n° 62

quatrième édition 2004

<http://forestgeomat.for.ulaval.ca/brf>

édité par le

Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

UNIVERSITÉ LAVAL

Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Québec G1K 7P4

QUÉBEC

Canada

LE CAPITAL FORESTIER DES QUÉBÉCOIS

par le

Professeur Gilles Lemieux

Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Faculté de Foresterie et Géomatique

UNIVERSITÉ LAVAL

Québec

Canada

Résumé

Les problèmes qui affectent les ressources biologiques comme la pêche et la forêt, prennent des proportions insoupçonnées dans les régions du Québec par rapport à la concurrence internationale. L'importance du secteur forestier dans l'économie québécoise impose une réflexion profonde sur son rôle. La structure sociale par rapport à la production dans le cadre de l'Histoire et de l'Économie ne peut être sous-estimée. Les relations complexes entre l'agriculture et la foresterie, longtemps occultées, prennent un relief particulier dans le contexte de systèmes de production "durables". Il faut en évaluer les tenants et les aboutissants dans le contexte particulier d'un Québec paysan, rural et urbain. L'industrie de la récolte forestière est largement calquée sur le modèle féodal. Ceci mène à l'examen de l'origine des capitaux industriels, de la valeur de la main-d'oeuvre et surtout de la pertinence du mode de propriété du sol forestier actuel. Il faut regarder de près la nécessité de faire certaines réformes dans le contexte qui évolue, mais plus près de la production de la matière ligneuse que de sa transformation. La place qu'a pris Léonard Otis dans ce débat depuis près de 30 ans est sans pareil au Québec.

Dans la mesure où nous nous approchons de la croisée des chemins, il est grandement temps de regarder de quoi et de qui nous sommes constitués, tout en gardant le sens des valeurs et des proportions. A ce chapitre, notre histoire collective n'est pas un modèle de rationalité mais plutôt un ensemble de valeurs liées à la terre tout comme la société terrienne que nous sommes toujours. La tension est grande entre le mimétisme et le réalisme de la terre qui forme les corps et les âmes. Ce sont là de bien grandes tensions pour un petit peuple. L'éclatement de la famille ajoute à la tentation du mimétisme, de l'irréel et de l'intangible.

Parmi toutes les valeurs qui nous caractérisent le plus, bien malgré nous quelquefois, celles de la forêt dominent par l'importance économique dans le contexte international. Les valeurs attachées à l'agriculture sont les plus palpables, d'une importance économique bien inférieure ainsi que d'une

grande fragilité, alors qu'elles sont perçues dans le même contexte. Ce qui fait de l'agriculture une valeur palpable et "sentimentale" tient au fait qu'elle est attachée à deux pôles: celui de la famille et celui de l'industrie. Les tentatives de régler ces tensions par un rattachement au pôle industriel ou au pôle «collectif», comme l'ont fait les Soviétiques a été une immense catastrophe dont nous voyons les résultats s'écrouler sous nos yeux. Il en va de même pour le désastre et le sous-financement de l'agriculture américaine, dont l'éclatement des banques rurales n'est que la pointe de l'iceberg.

Nous pensons que cette mise en perspective permet de mieux cerner la question forestière au Québec, plusieurs particularités historiques et géographiques ayant une très grande importance. Il faut reconnaître également l'importance que revêt toute la dimension historique et ethnique de la question, sous la forme de la mise en valeur première du territoire. Il faut admettre que c'est là une question délicate que la majorité des auteurs refusent d'en traiter de front, de peur de se voir pris au filet du racisme et de la politique du jour, ce dont nous nous défendons bien. Si les amérindiens ont lié leur sort aux produits de la forêt sans utiliser largement les arbres qui la composent, il en est autrement de l'attitude des premiers habitants d'origine paysanne française qui utilisèrent tous les types de produits forestiers, en particulier les arbres, mais pour des besoins familiaux et utilitaires locaux. Même l'habitation des premiers siècles de colonisation était de pierre, reléguant le bois à des fonctions accessoires et secondaires. La "curée" débuta véritablement avec l'industrialisation de notre monde à la fin du XVIII^e siècle, lorsque l'Angleterre se vit privée des bois de France sous les guerres napoléoniennes. La première moitié du XIX^e siècle vit l'exportation des grumes de haute

qualité, en particulier les bois de pin. Puis vint au milieu du siècle, l'industrie papetière qui délaissait de plus en plus les fibres de bois de conifères.

C'est ainsi que la forêt prit sa place dans notre histoire. Pour nous convaincre, écoutons tout ce que la chanson folklorique lui doit et l'adaptation de contes et de légendes, tous sortis du XIX^e siècle. C'est par cette petite fenêtre sur notre passé collectif que l'on peut le mieux voir notre origine paysanne et tous les liens qui nous lient à la naissance de la France actuelle, dès le Moyen-Âge. Ce sont ces caractéristiques qui ont façonné l'attitude qu'ont développée les paysans québécois de l'époque auxquelles s'est jointe une large partie de la culture amérindienne admirablement bien adaptée au milieu forestier. Voilà une autre facette de notre développement tout à fait caractéristique du monde paysan qui sait reconnaître les attitudes et les techniques les mieux adaptées aux siens et à son monde.

Le choc de la rencontre avec les techniques industrielles du XIX^e siècle, à travers l'industrie forestière, a certainement été un choc terrible qui s'est manifesté par le renforcement du comportement ecclésial de notre clergé: agir en protecteur actuel pour un royaume futur. Cela mena inévitablement au «rejet» de l'industrialisation et au renforcement de la paysannerie, alors que le ruralisme était en pleine évolution dans tout l'Amérique du Nord; c'est-à-dire d'une classe attachée à la production de la terre mais dont la vie dépend, avant tout, de la technique du transport et de l'argent. Cette main-d'œuvre est interchangeable avec le monde de l'industrie de transformation, lui donnant encore plus de souplesse, mais avec un attachement à la terre évanescent en fonction du temps et de la variation des valeurs.

Ce renforcement de notre "âme" paysanne, par la force des événements, contribua très largement à nous singulariser en milieu nord-américain; étant à contre-courant de l'évolution sociale, principalement urbaine, dont la contrepartie devenait rurale, non plus paysanne. Alors que la paysannerie s'était développée sous de fortes contraintes sociales partout en Europe, sous l'emprise d'une lente évolution technique, avec des ressources surexploitées, dans des cadres sociaux le plus souvent belliqueux, la société québécoise était exposée à des contraintes inverses, mais toutes aussi sévères. Cette inversion des contraintes a largement contribué à la singularisation de notre société. En revanche, nous sommes plié assez facilement aux contraintes de la forêt et de son exploitation dans le cadre d'une explosion démographique sans pareil, dans le monde industriel anglo-saxon nord-américain.

Dans de telles circonstances, il devint impossible ou presque de provoquer la naissance de chefs de file, tant au point de vue du capital que de la technique. **Seuls les chefs sociaux émergèrent en coiffant le chapeau ecclésial difficilement contestable, en autant que capital et technique fussent oubliés pour façonner le grand rêve industriel naissant.** C'est la séparation de l'Église et de l'État qui venait de se concrétiser par la révolution française de 1789, mais qui n'a jamais eu sa contrepartie ici et pour cause: l'absence de noblesse et de capital ne nous l'imposait pas. Il ne reste plus à cette société qu'à s'accrocher fortement, ce dont elle est parfaitement capable, au "pays" et aux contraintes qui la caractérisent. C'est la paysannerie par opposition au ruralisme qui est un mode de production avant tout. C'est également le "gros bons sens" par rapport à l'utopie de la grande industrie et du grand capitalisme qui se développent alors.

La société québécoise du XIX^e siècle retrouva toutes les contraintes internes de la société paysanne française de la fin du Moyen Âge, mais avec la différence que les contraintes externes étaient changées, même complètement inversées en partie, que sont l'espace et les ressources de la terre. Cette inversion des contraintes dans lesquelles s'est développée la culture, tout au long du Moyen Âge, fut sans doute plus importante que toutes les conquêtes militaires imaginables. Elle imposa, à plusieurs, un recul social douloureux qui est présent dans l'esprit de tous encore aujourd'hui: celui qui vit de la forêt est considéré par ses semblables comme d'une qualité sociale inférieure, souvent comme un paria de la société.

Jamais par la suite, les Québécois ne se sont convertis en véritables forestiers. Tout paysans et les siens vit fièrement de sa terre et accepte la forêt comme un appoint à sa vie, jamais comme but ultime de ses ambitions. En 1994, cette vérité est toujours là, entière, n'ayant pas été altérée après deux siècles de dur labeur. La terre forestière est toujours inhabitée, sous-utilisée et méconnue volontairement ou par obligation !

Le temps est venu nous semble-t-il de regarder de plus près comment s'est installée l'exploitation de nos richesses forestières du point de vue de l'État, du Capital et des paysans,

En réalité ce sont les besoins industriels qui ont été le moteur du développement de l'exploitation forestière à une époque où les capitaux étaient disponibles pour de telles aventures. La conjoncture de l'abondance de la ressource du capital et de la main d'œuvre paysanne et allochtone ont été la

base de l'industrie de transformation de la matière première. La timidité de l'État au XIX^e siècle, couplée à une économie occidentale en pleine expansion sous les ailes du libéralisme économique, forgèrent cet immense secteur qu'est celui de la forêt et de ses produits.

Paysannerie, ruralisme et urbanité.

Avant de plonger dans le cœur du sujet, nous désirons apporter quelques commentaires sur les particularités de notre société vis-à-vis la forêt dans sa structure même. Nous n'avons pu lire d'auteurs qui aient fait une distinction aussi nette que celle que nous proposons ici. Les trois types de sociétés dérivent de la possession de la terre, Ce passage du «pays», c'est-à-dire de la paysannerie à la ville, s'accompagne d'une concentration des richesses, des techniques, mais également des utopies et des incohérences. Il nous semble important de définir le plus clairement possible ces trois sociétés, tout en montrant qu'elles découlent l'une de l'autre dans une "logique" implacable.

Nous définirons la **paysannerie** comme une société qui tire de la terre la production nécessaire à sa vie et à son équilibre. Sa principale qualité est d'introduire, dans toutes les équations, la variable "temps". Elle est prise en considération à travers la culture et le patrimoine, l'expérience, l'intelligence et une connaissance souvent ancestrale des équilibres biologiques et sociaux. Toutefois, il faut remarquer que la somme des connaissances acquises ne vaut que pour les équilibres biologiques et sociaux, et souffre beaucoup dans son efficacité des transferts vers le ruralisme, mais surtout vers l'urbanisme.

Quant au **ruralisme**, il s'est développé tout au long du Moyen Âge, à partir des petits métiers de la campagne comme la forge, le charronnage, la bourrellerie, etc. Ces métiers, exercés dans les villages, étaient à plusieurs égards dissociés de la terre tout en étant complémentaires et entièrement in-féodés à cette dernière. L'habileté des artisans et l'ingéniosité qui s'est manifestée lors de la révolution industrielle, a permis, à partir de ces mains habiles, de constituer une force de travail industrielle sans pareille. Toutefois, il faut souligner très fortement que cette société rurale a été, et est encore très souvent, d'origine paysanne. Il faut être conscient que la seconde dérive de la première à laquelle elle apportera beaucoup du point de vue technique.

La société **urbaine** tire son origine du fond des âges, mais souvent basée sur des valeurs guerrières et commerçantes, sans aucun lien avec la production et la productivité. La concentration des pouvoirs et des techniques depuis le Moyen Âge, et singulièrement depuis la révolution industrielle, a modifié la valeur de la ville par rapport au monde rural et plus encore par rapport à la paysannerie. Il est bon de souligner, qu'à travers la langue française, nous nous définissons toujours par rapport à la paysannerie ; ainsi l'urbanité est l'ensemble des qualités propres à ceux qui habitent les villes, non pas l'ensemble des caractères et contraintes qui définissent les citadins. Il semble donc évident que ceux qui habitent les villes sont plus haut placées dans l'échelle sociale et plus raffinés que ceux qui habitent le pays, les paysans.

La majorité des Québécois sont, en quelques décennies, de paysans devenus des urbains par migrations ou par adoption des valeurs urbaines, sans passer par l'étape transitoire du ruralisme. Cette période, que nous sommes en voie de terminer, se caractérise par un abandon massif de la terre et des

campagnes sans avoir véritablement mis sur pied un milieu rural productif et inventif, capable de résister à la concurrence et d'adapter le changement à la vie collective, non pas l'inverse.

L'immuabilité de la forêt..

Tous, nous reconnaissons que la forêt, dans son cycle naturel, est immuable de par ses contraintes biologiques et physiques, mais du même souffle, nous reconnaissons que nous sommes d'une grande variabilité par l'évolution de notre connaissance et de nos techniques. Pour l'homme urbain que nous sommes tous devenus, bon gré mal gré, il est un dilemme qui nous confronte vis-à-vis la forêt, puisque nous sommes écartelés entre le paysannisme et l'urbanité, entre la nature et l'artifice, entre l'essentiel et l'accessoire. C'est la crise de conscience, celle de l'environnement, celle de la vie, Comme nous confondons paysannisme et ruralisme, de même que ruralisme et urbanisme, toutes les avenues nous semblent sans issue vers une solution si minime soit-elle. Nous sommes devant une crise de civilisation majeure qui semble vouloir se muer en crise économique.

A cet égard, le discours de Léonard Otis est sans pareil dans notre société; il tient le discours paysan, celui qui sait s'adapter aux réalités de la vie et du pays, de la véritable productivité de l'intelligence et de la prévoyance. Il est le seul à promouvoir l'adaptation de l'éphémère et de l'utopie à la réalité pour en tirer tous les bénéfices possibles. Il faut bien avouer que nous nous sommes fait collective les promoteurs de l'inverse en voulant adapter la forêt à l'utopie et à l'accessoire. Il faut retourner au dépassement de soi personnelle

et collectivement, non pas d'une façon aveugle et stéréotypée, mais d'une manière consciente et inventive.

Il nous faut, de toute urgence, avec volonté et après mûres réflexions, remodeler le paysannisme, lui donner tous les outils culturels, techniques, sociaux, économiques et fiscaux nécessaires pour ne plus que les paysans soient les parias de notre société. Ce sont eux qui supportent le poids de la vie, de notre histoire et de notre langue. Ce sont les véritables forestiers, ceux que nous n'avons pas voulu éduquer en les forçant à «s'élever» vers la civilisation urbaine. Nous ne voulons pas ici développer les arguments de **Léonard Otis** au chapitre de la productivité qui, dans la plupart des cas, est inférieure de plus de 60 % à la possibilité réelle d'une forêt, **l'approche rurale et urbaine à la question me semblant en être la cause majeure.**

Il va de soi que la tendance traditionnelle a facilité ou, tout au moins, fortement suggéré à la société paysanne de quitter cette "terre ingrate" pour plus de "facilité" et de "bonheur" dans une civilisation rurale possédant tous les avantages de la société urbaine et de la société rurale. Ainsi, tout le système de valeurs transmis par l'éducation, a pris comme modèle la société urbaine adaptée à la campagne rurale, laissant les "habitants" de côté . **Aucun effort d'analyse et d'adaptation des variations de la culture et de la technique n'a été consenti pour le monde paysan, encore moins pour les sociétés dépendant directement de la forêt.** Il fallait, dans les plus brefs délais, se mettre au diapason des gens "riches et instruits" de la ville.

Ce mouvement, conscient ou non, a pris une très grande ampleur dans une société comme la nôtre qui côtoie à tous les instants, le monde égalitaire

anglophone, ce monde de la technique, de l'artifice et du bien-être. Ici, les caractéristiques sociales du Québec sont très importantes par rapport à nos voisins nord-américains; **les bases culturelles et sociales de la société québécoise sont essentiellement paysannes**, alors qu'elles sont largement **d'origine rurale et urbaine dans tout le reste de l'Amérique du Nord anglophone**. C'est à partir de cette lecture de notre histoire qu'il faut comprendre pourquoi, encore aujourd'hui, une large partie de la main-d'œuvre forestière dans toutes les provinces de l'ouest canadien, est francophone et d'origine québécoise, plus ou moins récente. C'est à cette lumière que nous examinerons l'évolution économique de l'industrie forestière québécoise. Comme tous les petits peuples, nous n'aimons pas regarder notre histoire moins "glorieuse" que les grandes nations. C'est un défaut duquel il faudra bien nous corriger, puisque l'Histoire et surtout l'Histoire économique du siècle qui s'achève, est pleine d'enseignements fondamentaux pour le nouvel avenir qui s'amorce.

Dans la guerre économique qui prend forme et qui s'intensifie de mois en mois, doublée d'une véritable alerte au déséquilibre environnemental, on sent bien la concurrence se faire de plus en plus pressante et féroce. Dans ce domaine, le Québec a une arme particulièrement précieuse et concurrentielle qu'est **sa main d'œuvre paysanne**, et ce qu'elle signifie dans l'augmentation de la productivité et de la qualité du domaine forestier. Il faut au plus tôt la valoriser, l'éduquer par rapport à sa valeur unique dans une société. Nous sommes parmi les dernières nations occidentales à avoir encore une telle richesse ; il est temps de la reconnaître et de cesser de la ridiculiser pour en faire très souvent une main-d'œuvre urbaine, mésadaptée, désœuvrée et

réduite à la portion congrue de notre société. Nous percevons ceci comme une véritable honte nationale. Voilà un atout qu'il faut utiliser dans la redéfinition de notre patrimoine forestier plutôt que de l'avilir.

La relation forêt-agriculture.

Nous sommes sans doute parmi les dernières nations occidentales, pour ne pas dire la dernière, à n'avoir pas encore fait la juste part des choses entre l'agriculture et la forêt dans la participation à l'économie nationale. Nous ne sommes pas ajustés collectivement à notre économie. La plupart des Québécois croient dur comme fer que l'agriculture, l'aluminium, l'hydroélectricité et le domaine minier, sont "beaucoup" plus importants que la lointaine forêt de petites épinettes; rien n'est plus faux, la forêt participant à près de 30 % du PNB québécois, alors que les autres secteurs ci haut mentionnés ne dépassent guère 7% chacun et souvent beaucoup moins.

Nous considérons, encore en 1990, que le Québec est un vaste pays agricole, avec ses centaines et ses milliers de villages construits autour de l'église paroissiale. C'est en fait ce que nous voyons sur tout le territoire livré à la colonisation, mais qui est largement grevé par la migration urbaine et le vieillissement de la population. Pour nous en convaincre, il n'y a qu'à compter le nombre de rangs vides et de granges en ruine. Le plus souvent, c'est par la pauvreté et le désœuvrement que ces campagnes ont été désertées par tous ces paysans de vieille souche, tentant de devenir des ruraux, mais le plus souvent sans succès.

Il n'y a pas eu de transfert, comme il aurait été normal, d'une pauvre agriculture subventionnée vers un secteur forestier, promis à un avenir tout à fait correct et réjouissant, comme la chose s'est produite en Finlande et en Suède. Voilà une question que nous débattons plus loin. Il faut admettre qu'il était normal, il y a un siècle, de passer de la ferme à la forêt pendant les "temps morts", utilisant souvent les mêmes outils qu'à la ferme pour la récolte du bois. Le vocabulaire forestier français actuel utilise également une terminologie et des techniques souvent à bases de concepts agricoles. Le mode de tenure des terres forestières et les qualités physiques de ces dernières, ont également contribué à isoler la forêt de l'agriculture. Ce n'est qu'au début de ce siècle que les régions nettement agro-forestières firent leur apparition. Après un siècle, ce sont ces régions qui régressent le plus vite. Les efforts pour faire une agro-foresterie prospère ont été pour le moins timides et timorés. N'eut été de la volonté farouche des véritables paysans, de cet immense pays situé aux confins des terres agricoles d'origine alluviale, une très grande partie du Québec serait complètement dépeuplée aujourd'hui.

Une autre conséquence de cette perception agricole de la question forestière a été de mettre sur pied un mode de tenure agricole en pays forestier. Il faut reconnaître toutefois, qu'il était à peu près impossible à l'époque de faire autrement, où le mode de tenure seigneurial avait été adopté sous le régime français, lui-même une modification de la villa de la fin du Moyen Âge qui a donné naissance au mot village. Il nous semble assez évident que toute la culture paysanne des premiers Québécois venus de France, a très profondément marqué cette ascendance de l'agriculture sur la forêt et ainsi perpétué jusqu'à nos jours, ce qui est devenu, au fil des décennies, une aberration so-

cio-économique sans le savoir, pour les urbains que nous sommes presque tous devenus.

Nous avons et utilisons encore la ressource forestière comme pare choc économique; en temps de prospérité, nous oublions la forêt, la population qui y est intimement liée et toute l'industrie de transformation. En période de crise ou de récession économique, nous nous précipitons pour la dévaster au plus bas coût possible, tous les efforts pour en assurer le développement optimum étant considérés comme **trop coûteux et irréalistes**. Ce fut le cas des années 1900, 1930 et 1970-90. Avec les pêcheries, la foresterie est la dernière industrie de cueillette qui ait persisté dans notre monde industrialisé. Il est remarquable que les deux soient soumises aux mêmes avatars en même temps, et que, dans les deux cas, les sociétés paysannes qui en vivent soient victimes du même ostracisme par la surexploitation.

Quelques réminiscences sociales.

L'industrie forestière, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a pris son essor dès le début du XIX^e siècle, lors du blocus continental de l'Europe, privant ainsi l'Angleterre des ressources forestières européennes, en particulier du sud-ouest de la France. Ceci força le commerce avec l'Amérique du Nord, et le Canada était la seule colonie anglaise dont disposait l'Angleterre après la perte des USA, 50 ans plus tôt. Dans cette opération, le Québec avait une position stratégique particulièrement importante du point de vue social, de l'abondance de la ressource, de l'accès à l'arrière-pays forestier en même temps qu'à la mer.

C'est avec des capitaux anglais dans le cadre du développement du libéralisme économique de l'époque, que se développa la structure économique forestière, dont le but premier était l'exportation vers l'Europe de bois de qualité dont le pin blanc était l'un des plus importants. L'exploitation des bassins de l'Outaouais, la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge se fit en même temps que la fondation de Bytown (Ottawa) et de Hull. Tous les paysans du monde subliment leurs difficultés par des légendes et des chansons ; ici ce furent les «raftmen», au centre d'un monde de fantômes toujours présent à la mémoire des habitants de la partie méridionale du Québec.

L'explosion démographique du milieu du XIX^e siècle avec sa crise économique, accula encore une fois la population à des choix déchirants avec l'exil vers la Nouvelle-Angleterre, où se trouvaient les emplois de l'industrie textile américaine. En même temps qu'apparaît l'hydroélectricité, l'industrie papetière prend son envol avec la formation d'autres industries puissantes. Mais cette fois, elle est associée tant au capital américain qu'au capital anglais ; ce sont les nouveaux féodaux, qui longtemps "régnerent" socialement par église interposée et qui, maintenant, le font par État interposé.

La conquête de 1760 avait emmené insensiblement le clergé à assumer un leadership sous la forme d'une certaine féodalité ecclésiale qui n'a rien de commun avec la religion catholique quoiqu'en pensent plusieurs. Ceci fit basculer les rivalités linguistiques et économiques vers celles de la religion, laissant le champ libre aux grandes entreprises forestières et papetières qui,

avec le chemin de fer et l'électricité, allaient couvrir le Québec et le mener à la gloire industrielle des «**grandes nations de ce monde**», croyait-on! C'est ici que débute la grande chaîne des papetières qui couvriront le Québec en passant de Témiscamingue à Gatineau, puis La Tuque et Trois-Rivières, Windsor, Saint-Félicien et La Baie, Clermont et Baie Comeau, Rivière-du-Loup et Cabano, de même que Matane et Chandler, en plus de celles que je ne cite pas. Tout le Québec, hormis les grandes villes, vit des papetières pour son intégration économique au monde industriel occidental.

Du féodalisme ecclésial tant catholique que protestant, celui de l'industrie et du capital en particulier était, à toute fin pratique inévitable, il était complémentaire. Très tôt, l'industrie se porta acquéreur de grands domaines forestiers privés, en particulier ceux des grandes familles seigneuriales ou encore des institutions religieuses, le cas échéant. Encore aujourd'hui, nous avons des relicts bien vivants de ce féodalisme ecclésial avec la forêt que possède le Grand Séminaire de Québec, entre la rivière Montmorency et celle du Gouffre, domaine qui fut concédé à titre de seigneurie par Louis XIV à M^{gr} de Laval, et qui est toujours en exploitation pour le bois, la chasse, la pêche pour le bénéfice du clergé local.

A l'intérieur de ce cadre féodal, c'est la trilogie État-Église-Capital qui dicte les règles du jeu. Les valeurs de notre société actuelle n'y ont pas de place, en particulier pour ce qui regarde la démocratie, l'égalité des chances, les droit à la liberté, à l'éducation, etc. Ainsi, l'évolution de notre société *a oublié la paysannerie* et n'a pas facilité la pénétration des grandes valeurs que nous vivons, si ce n'est qu'en attirant vers le ruralisme et l'urbanisme, tout

un mode de grandes valeurs culturelles et qui porte l'âme même de notre société.

Si le féodalisme est en voie de disparaître des églises, en particulier de la nôtre, il est souvent reconnaissable en filigrane dans la structure de l'État. La souplesse du Capital par rapport à une réalité aussi tangible que la forêt, a permis au féodalisme, non seulement de se maintenir, mais également de grandir, de se diversifier au rythme des techniques et d'envahir un monde où même les manants et les vilains ont disparus. Nous entrons ici de plein pied dans notre paradoxe forestier qui, à presque tous les égards, est différent de celui du Canada et des USA, bien que nos surplus de main-d'œuvre paysanne aient largement contribué à rendre semblable et uniformiser la situation apparente entre le Canada et le Québec.

La structure industrielle.

L'industrie, depuis le milieu du XIX^e siècle, s'est structurée autour de deux pôles que sont les papiers et le sciage dans le cadre d'une économie libérale et sauvage, à la recherche du moindre coût et du plus grand profit. Automatiquement, une telle philosophie, dans un contexte néo-féodal, amenait tous les pouvoirs dans les mêmes mains en excluant l'État ou presque. Quant à l'Église, elle se voyait reléguée aux âmes, plus particulièrement au moins bien nées, avec la mission de sauver les corps de cette vallée de larmes pour la plus grande gloire du progrès, de la liberté des autres et de la civilisation. Nous devons reconnaître cependant que l'effort de l'Église, dans le domaine de l'éducation, fut remarquable, bien que largement stimulé

par l'éclatement de la science et de la connaissance à travers toutes les factions religieuses protestantes de l'époque.

L'abondance de la ressource forestière, la faible demande locale en bonne partie à cause de la structure sociale paysanne et le peu de développement de la société urbaine, firent de cette ressource un objet d'exportation presque totalement, mais cette fois prioritairement vers les USA et accessoirement vers l'Angleterre. Cette tendance va s'accroître après la guerre de 39-45 à laquelle se joindront les marchés traditionnels des USA, l'Amérique latine et les Antilles. Toutefois, l'ouverture du marché international à la concurrence, durant les années 60, fit que nos produits forestiers devaient être compétitifs avec ceux de la Scandinavie et éventuellement de l'URSS.

Jusqu'à nos jours, l'industrie forestière s'est développée avec une ressource et une main-d'œuvre abondante, diversifiée, dans un marché intérieur vaste, à l'abri de la concurrence internationale et surtout, avec un mode de financement sans pareil et pour lequel il existe peu de précédent. Grâce à cette abondance et surtout à la stabilité sociale et politique. **la ressource sert à la fois de matière première et de garantie bancaire.** La raréfaction de la main-d'œuvre, la diminution de la qualité de la ressource, l'augmentation de la diversification des produits finis à partir de produits primaires de moins bonne qualité, l'arrivée de l'automatisation, de l'électronique et surtout de l'informatique, ont complètement bousculé les données de la problématique forestière. Je pense que ce n'est que le début des

transformations fondamentales, dont plusieurs pourraient être largement bénéfique à la ressource et au pays.

L'origine des capitaux.

Toutes les aventures ainsi que tous les risques de production nécessitent des capitaux de risque initiaux dont les rendements sont proportionnels à l'importance des risques. Il faut cependant faire une différence entre les capitaux initiaux et ceux de production, les premiers étant beaucoup plus risqués que les seconds. L'une des caractéristiques de l'industrie forestière est de pouvoir compter sur des réserves consenties par l'État pour de longues périodes, à partir de lois spécifiques, avec des contrats négociés entre les deux parties. Ainsi, il va de soi que les emprunts bancaires effectués sur des concessions garanties par l'État soient en fonction de la valeur des concessions, assurant ainsi complètement les capitaux prêtés de l'intérieur même de l'État pour le secteur public. Les capitaux nécessaires à la transformation industrielle de la ressource pour l'exportation sur le marché international deviennent très intéressants, commandant des taux d'intérêt de beaucoup inférieurs à ceux demandés en absence de telles garanties. C'est ainsi que les concessions forestières sur pied deviennent indispensables au financement de la transformation, générant ainsi des capitaux beaucoup plus importants à l'exportation, mais pouvant être dégagés ailleurs qu'au Québec.

La dégradation de l'industrie de transformation est fort intrigante. Nous l'avons tous constaté depuis la fin des années 50, alors que le dollar canadien avait une valeur supérieure au dollar américain. C'est encore plus intrigant si on retourne aux années 20, alors que l'État obligea toutes les sociétés

industrielles à transformer en produits finis ou semi-finis, l'ensemble des bois récoltés sur les terres publiques. **En obligeant les sociétés à transformer la matière ligneuse au Québec, l'État assurait ce qui devait devenir un quasi-monopole en fixant les prix par la négative**, c'est-à-dire par un nombre d'acheteurs très réduit, après les consolidations industrielles à la suite de la crise économique des années 30. Ainsi, les acheteurs pouvaient et peuvent toujours obtenir le bois sans aucune relation avec sa valeur réelle, puisqu'ils sont isolés du marché international des bois ronds et qu'il n'existe pas de bourse des bois à pâte, comme celle de Chicago pour le maïs ou celle de Londres pour le sucre.

Un autre aspect de cet état de chose réside dans l'importance des terres forestières publiques au Québec (85%) par rapport au domaine privé: cela a comme conséquence directe la fixation des prix du secteur privé à quelques dollars près du mètre cube. Comme les prix ainsi obtenus n'ont pas de relations avec la réalité, l'État doit remplacer le manque à gagner par des subsides et subventions de toutes sortes en imposant toute une série de prescriptions plus ou moins orthodoxes chemin faisant, le plus souvent liées aux politiques d'emploi ou tout simplement à de petites politiques locales, assurant ainsi l'élection d'un tel ou d'un tel à un poste quelconque.

Ce laxisme de l'industrie a certainement des causes bien précises qui nous semblent être à l'extérieur du monde forestier, avec une relation directe à la génération et au mouvement des capitaux, Nous pensons que les sociétés papetières en particulier, faisant partie de grands conglomérats industriels et financiers, utilisent les concessions forestières comme excellentes garanties sur le marché pour financer des activités tout à fait étrangères au monde

forestier québécois. Lorsque la forêt est en bon état et dégage des surplus et que l'industrie est à la fine pointe de la compétitivité et du développement technologique, ceci est de bonne guerre et nul ne doit s'en scandaliser. Il faut s'en réjouir bien au contraire. Ce n'est pas particulièrement ce que nous observons depuis près de 40 ans. Nous ne voulons pas insister sur les aspects négatifs de la question, beaucoup s'en chargent à l'heure actuelle, mais nous allons plutôt essayer de tirer les conséquences sociales économiques d'une telle situation, en essayant de qualifier les étapes, en traçant un portrait clair et vraisemblable de la situation actuelle, pour proposer quelques avenues pour le Québec en citant des expériences étrangères, en particulier celles des Suédois.

L'utilisation des grandes réserves forestières par l'industrie de transformation pour financer ses opérations et son développement, me semble justement la raison pour laquelle elle s'est détournée de ses buts, en spéculant ou en investissant les sommes dégagées, sous la forme d'emprunts, dans d'autres opérations financières plus rentables, ici ou à l'étranger. Il est difficile d'accepter que notre patrimoine forestier soit si fortement dégradé et à vil prix par le désœuvrement de ceux qui en ont retiré tous les bénéfices.

La dégradation de l'industrie de transformation a commencé à se résorber avec la baisse de la devise canadienne vis-à-vis celle des USA, mais encore une fois aux frais des contribuables, vers la fin des années 70. Un vaste programme de financement fédéral-provincial a permis de passer à la pâte thermo-mécanique, quittant ainsi la technologie des années 1900 en doublant la productivité avec le même volume de bois. Mais toujours, le grand attrait semble être un dollar canadien faible, permettant de gros

bénéfices sur le marché américain et un bon rendement aux investisseurs. Pour le «reste», tout est laissé aux bons soins du gouvernement, mais qui de son côté, n'a plus d'argent pour agir. C'est là un bien étrange scénario, semblable dans sa philosophie à celui des années 30, où l'État s'implique plus profondément.

Société et main-d'œuvre.

Comme nous l'avons vu plus tôt, si la ressource forestière est primordiale, elle n'a de signification qu'avec une main-d'œuvre capable d'effectuer récolte, transport et transformation d'une qualité et d'un coût permettant de dégager des bénéfices à la consommation, Cette qualité et ce coût comprennent entre autre l'amélioration et la croissance de la ressource. Dans le cas qui nous intéresse, c'est-à-dire la forêt publique, il ne semble pas que ce fut le cas : seuls les plus bas salaires et les moindres coûts sont considérés.

Avec l'apparition de la mécanisation de la coupe et de tous les autres travaux liés à l'exploitation, il semble qu'une politique systématique de désengagement de la main-d'œuvre a été mise de l'avant par toutes les sociétés exploitantes. C'est avec l'arrivée des grandes abatteuses, une reprise des profits durant les années 70 avec la promotion de l'entrepreneuriat chez les ouvriers exploitants, que l'on passa non seulement de la main-d'œuvre paysanne à la main-d'œuvre industrielle, tout comme en usine, mais également à sa réduction pure et simple. Pour réduire la main-d'œuvre, on augmente les salaires ainsi que tout ce qui touche la qualité de la vie au travail ; la tendance est de susciter un climat de production d'usine en pleine

forêt. Pour atteindre ce but, il faut de la main-d'œuvre urbaine disciplinée; c'est presque la quadrature du cercle, à moins que les ouvriers soient livrés à eux-mêmes en ce qui regarde toutes les difficultés de terrain et de machinerie.

La propriété de la forêt québécoise.

L'ensemble des Québécois prennent pour acquis que 85% de la forêt est la propriété de l'État, dont l'exploitation est remise entre les mains des grandes multinationales du papier et accessoirement du sciage. Cette perception a eu et a encore comme conséquence directe l'exclusion de la propriété du sol par des paysans et producteurs du secteur le plus important de notre économie nationale. Nous avons donc conclu collectivement que le domaine forestier appartenait à d'autres et, comme une vache à lait, nous donnait une grande industrie dont nous sommes fiers. Nous sommes maintenant convaincus qu'il n'en est rien et que beaucoup s'interrogent sur l'identité, la valeur et la pertinence de l'"anonymat" de cet immense domaine de plusieurs millions d'hectares.

C'est dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie que les tensions apparaissent dès le début des années 60, pour prendre forme dans les années 70. C'est à travers le discours agricole, c'est-à-dire le discours paysan, que les doléances prennent forme. Sans pouvoir traduire en termes clairs ce qui se passe, tous sentent bien que c'est la société paysanne qui est visée ; la fermeture des villages et l'expatriation vers les milieux urbains firent sentir à tous la perte du petit pays de chacun, en échange du déracinement et du désœuvrement aux frais de la princesse. **Ce fut, dans toute sa splendeur, l'évaluation des**

sociétés paysannes et rurales par les urbains, fonctionnaires de l'État tout puissant.

Cette tendance à ne tolérer quiconque dans les forêts de l'État, sauf quelques privilégiés, remonte fort loin et probablement aux rois de France chez qui la chasse était le jeu royal le plus prisé, imité par toute la noblesse. A la chasse se joint la production de bois, dont les plus précieux sont ceux qui servent à la marine de guerre et de commerce. Pour les serfs, les manants et les vilains, il reste le braconnage, la récolte des fagots et la fabrication de charbon de bois. Pendant plus d'un siècle au Québec, l'accès aux grandes forêts publiques était réservé aux puissants pour leurs jeux et leurs loisirs sous la forme de clubs de chasse et pêche concédés par baux. Plusieurs se souviennent des clubs privés pour gens d'affaires ou américains riches, à qui l'État avait concédé des rivières entières pour la pêche au saumon de l'Atlantique entre autres choses. Ce n'est que vers la fin des années 30 que des groupes d'individus moins fortunés ont pu obtenir des territoires de club, mais après que les grandes sociétés forestières y eurent effectué la récolte des bois de sciage ou à pâte.

Tous les efforts pour obtenir ce que Léonard Otis appelle des fermes forestières rentables ont échoué depuis plus de 30 ans sans que l'on sache trop pourquoi, comment et pour qui les objections sont si fortes. Tous ont accusé l'État, ministre après ministre, tant provinciaux que fédéraux, sans aucun succès, sauf pour Saint-Octave-de-l'Avenir qui fut considéré comme plus utile en camp pour cadets militaires que comme village forestier par le gouvernement fédéral. Nous sommes de moins en moins certains que la

récrimination collective envers l'État soit appropriée dans ce cas en réclamant des cadeaux ou des industries de transformation. **C'est à la structure de la tenure et du système économique qu'elle soutient** qu'il faut s'attaquer avec vigueur et sans répit, puisque c'est sur ce point précis que repose le féodalisme moderne, souple et puissant, incrusté dans nos mœurs et pour plusieurs dans le cœur même.

C'est en retournant la terre forestière à ceux qui peuvent en tirer le meilleur et le plus diversifié, c'est-à-dire à ceux qui l'habitent, qu'il faut procéder. Ce faisant, il faut utiliser les énormes capitaux que représentent les millions d'hectares boisés pour financer l'opération de transfert de propriété vers les producteurs familiaux à l'échelle locale. Comme le cite Léonard Otis, ils sont capables de tripler la récolte sur un même territoire à l'intérieur d'une rotation par rapport à la production actuelle.

Les tendances que maintient l'État à concentrer la forêt entre ses mains pour en donner les fruits à l'industrie, sont tout à fait archaïques et contribuent très largement à maintenir le féodalisme et à considérer les forestiers comme des "*minus habens*" sans propriété, sans instruction, sans argent, tout comme l'étaient les manants du Moyen Âge. Tout comme à l'époque de Charlemagne, une telle façon de faire doit rapporter gros aux seigneurs de l'industrie, sinon pourquoi maintenir tant d'ignorance et de pauvreté et aboutir à de telles ruptures de stock. Il y a là une situation à laquelle la plus élémentaire logique ne peut rien pour éclairer le jugement.

Le financement de la production et de la transformation.

La structure actuelle de l'industrie papetière repose sur l'intégration des opérations de production de la matière première et de la transformation de cette dernière en produits finis ou semi-finis. Dans ce concubinage, dont le fruit est le profit à la vente du produit fini, tous les torts vont à la matière première et toutes les qualités au produit fini. Dans ce contexte, tout ce qui est en amont de la transformation coûte trop cher, alors que tout ce qui est en aval n'est que bénéfice et qualité, bénéficie de marketing "agressif" etc... Au Québec malheureusement, les opérations "payantes" ont tendance à ne se faire qu'en langue anglaise et souvent même en dehors du Canada; ce qui introduit une cassure **extrêmement** sensible dans la chaîne de mise en valeur de la forêt.

Nous sommes régis, bon gré mal gré, par la "Yankee Trading Philosophy", c'est-à-dire, une philosophie basée sur la concurrence à outrance, une philosophie militaire de temps de paix. Elle repose sur le contrôle, l'accaparement et la conversion des ressources en pouvoir et en argent. **C'est une version pacifique de la guerre traditionnelle, dont l'ultime destin est la domination par la ruine et la mort.** Ici, ruine et mort prennent des sens différents, mais on voit la ruine de nos forêts; pour ce qui est de la mort, c'est le dépeuplement des campagnes et l'étranglement de la société paysanne; **plusieurs voient ici l'évolution technologique formidable de notre siècle.**

Comment peut-on "civiliser" notre industrie forestière et lui mettre un peu de réalisme dans la cervelle? Léonard Otis, dans son ouvrage vante, à

juste titre, l'industrie forestière scandinave et en particulier la suédoise. En 1984, lors des audiences publiques sur la forêt privée, plusieurs intervenants avaient fait remarquer que, dans des conditions identiques et pour une production égale, les producteurs suédois recevaient un prix au mètre cube quatre fois supérieur à ce que le producteur québécois reçoit, alors que l'industrie papetière suédoise vend son papier, en 1983, à 10,00\$ US de moins la tonne métrique que les compagnies ayant siège au Québec.

La réponse repose tout simplement dans le mode de financement de l'industrie de transformation du bois. En Scandinavie, le financement est assuré par l'État à un taux annuel de 4%. Cela sécurise l'industrie de transformation puisqu'elle n'est plus sujette aux variations des taux d'escompte et de la variabilité des sources de financement, ces fluctuations étant absorbées par l'État, ce qui me semble d'un grand bon sens et d'une logique rigoureuse. En revanche, **l'industrie doit payer le juste prix de la valeur du bois et du maintien des stocks, du volume et de la qualité.** Cela permet aux petits producteurs d'être compétitifs et, d'investir dans la sylviculture et l'éducation, de payer les taxes locales, d'entretenir leur voirie forestière plutôt que de dépendre de la bonne volonté du ministre ou du Conseil du Trésor qui, au gré des ans, donne, coupe, arrache, remet, interdit: toutes techniques cyniques, qui n'ont rien à voir avec la vie paysanne et la production de bois, de gibier d'un pays qui se respecte. Il faut reconnaître que cette opération ne peut être possible que dans les pays où la masse monétaire est suffisante; ce qui de toute évidence est notre cas. C'est justement cette absence de masse monétaire suffisante qui a créé le désastre forestier de la Pologne et des pays baltes, du Portugal et de presque tous les

pays du bassin méditerranéen, la France mise à part. Celle-ci grâce à la disponibilité des capitaux, a su se doter, sous Colbert, d'un plan d'aménagement forestier qui est respecté encore de nos jours, bien que remis en question pour ce qui est de la production des résineux.

On doit donc constater que le mode de financement de l'industrie de transformation du bois est issu du féodalisme même qui poussa à la mise en valeur des forêts au début du XIX^e siècle. Plutôt que de s'appuyer sur l'ensemble de la valeur que représentent toutes les réserves que possède le Québec, l'industrie préfère choisir la plus stable et la plus discrète, et agir à sa guise. Ceci implique également que les grands conglomérats ont une source de financement capable de déborder largement le secteur forestier, et être une source de financement à bon marché pour financer des opérations dans le domaine aéronautique, minier, maritime ferroviaire, etc. Nous sommes d'avis que cette façon de faire, tout à fait justifiée en 1850, est dépassée en 1990, avec l'importance des masses monétaires en circuit et la puissance des États mieux répartie de par le monde occidental.

Il faut regarder de près le comportement du secteur forestier dans l'économie québécoise qui a pris son modèle sur celle du Canada qui, à son tour, est le reflet de l'économie américaine. Il faut admettre que le secteur forestier est de loin le plus important générateur de capitaux de toute l'économie, en participant à près du tiers du PNB. Ainsi, il se place bien avant tous les autres secteurs primaires et a été, grâce à sa décentralisation sur le territoire, un excellent répartiteur de la richesse collective dans l'industrie de transformation. Toutefois, en même temps que la productivité a augmenté

après la guerre, nous avons vu baisser régulièrement l'importance de la main d'œuvre au profit de la productivité, pour finalement atteindre, à la fin des années 60, une politique délibérée d'élimination de la main-d'œuvre avec l'arrivée en force du syndicalisme industriel revendicateur et agressif, au profit de la mécanisation et de l'automatisation des opérations de récolte et de transport.

Cette politique de l'industrie a donc obligé l'État à subventionner cette main d'œuvre à même l'assurance chômage et les allocations de Bien-Etre Social (BS pour les intimes), habitude qui n'a pas perdu de sa popularité depuis lors. Dans le même temps, la grande industrie de transformation forestière a cessé d'investir et s'est longtemps contentée de maintenir la valeur des équipements. Durant cette période, les nouveaux investissements pleuvent dans l'ouest du Canada et en Scandinavie, avec l'introduction de méthodes beaucoup plus performantes dans la production. L'État qui subventionne la main-d'œuvre, débauchée par l'industrie, doit maintenant, à même l'argent des contribuables, subventionner à coup de centaines de millions, la rénovation des procédés de fabrication pour les rendre **modernes et compétitifs.**

Il y a ici une équation boiteuse dont on n'arrive pas comprendre les tenants ni les aboutissants. Comment se peut-il que l'industrie principale d'un pays devienne un secteur mou de l'économie quand la ressource est énorme, en même temps que l'État subventionne la main-d'œuvre et la rénovation des procédés fondamentaux de production ? Il faut souligner ici que toutes les disponibilités financières de l'État vont à l'industrie de transformation alors

que, du côté forestier, les seuls investissements vont à la consolidation féodale, cette fois par l'État même. Dès le début des années 60, on voit l'apparition de la Société de Récupération de la Manicouagan qui deviendra par mutation la Société REXFOR, dont les rôles sont multiples et confondants pour celui qui s'y arrête. C'est la formation et la consolidation des grandes forêts domaniales qui forment 85 % du territoire forestier.

On assiste également à la naissance de plusieurs organisations hybrides assises entre la coopération, le syndicalisme et l'État, tous types d'organisations permettant de maintenir le féodalisme et capable de s'accommoder de la fixation des prix et des quotas imposés par l'industrie de transformation; ce que plusieurs pensent encore être là les contraintes nécessaires du fédéralisme. *Nous payons tout simplement pour le féodalisme que nous avons entretenu depuis plus d'un siècle*, et qu'il est temps de **revoir** ce que doit être une véritable industrie compétitive et viable pour le millénaire qui s'en vient.

Réformer le mode de propriété de la forêt.

Toutes les réformes dites "agraires" depuis plusieurs siècles ont porté sur la possession du sol par celui qui le cultive. La révolution bolchevique de 1917 n'a pas tenu compte de cette tendance. Nous sommes tous à même de constater l'équilibre dans lequel se trouvent tout l'empire soviétique 60 ans plus tard. On peut en dire autant de l'Amérique latine, avec ses immenses domaines agricoles, dominés chacun par une grande famille ; les latifundia argentins en sont l'exemple. Tous ces peuples ont vu leur économie s'effondrer au cours du demi-siècle qui s'achève. Il n'y a que les pays, dont la terre

appartient aux paysans, qui réussissent à prospérer, malgré tous les avatars que leur font avaler ruraux et urbains.

C'est sous l'angle de la possession de la terre forestière par le paysan forestier lui-même qu'il faut réfléchir collectivement et raisonner financièrement. Il faut de toute urgence mettre la propriété du sol entre les mains de ceux qui produisent la richesse collective et ce ne sont certainement pas Québecor, le Chicago Tribune ou le New-York Times, pour ne mentionner que ceux-là. Raisonnée ainsi, la problématique forestière québécoise s'éclaire et permet de constater qu'il ne faut pas accuser nos politiciens de tous les maux de la terre, pas plus qu'il est utile de traîner toutes les grandes sociétés dans la rue en les traitant de tous les noms de la création. **C'est au système féodal de la possession de la terre et au système économique** qui utilise les grandes réserves forestières dont la superficie, les volumes de bois et la vitesse de croissance sont connus, qu'il faut s'astreindre à modifier.

Il est utile de constater combien l'industrie agricole a augmenté ses performances depuis 50 ans. Toutefois, un excès de pression industrielle depuis une ou deux décennies, est en train de perturber non seulement l'agriculture mais également l'équilibre de la planète. Nous arriverons sans doute à modifier ces équilibres, et le paysan producteur, bien instruit de la question, verra très rapidement à réorienter l'ensemble de ses techniques et de ses productions. Au contraire, le système féodal dans lequel nous sommes plongés, dévalue complètement la ressource par rapport à la transformation, est absolument incapable de modifier sa gestion **sinon en augmentant la**

prédation pour augmenter les profits. Bien plus, le système démocratique dans lequel nous évoluons pour le grand bien de tous, devient l'occasion d'occulter tous les problèmes forestiers puisque les arbres ne votent pas et que, de toute façon, c'est une poignée d'habitants" du fond des bois qui "chialent".

Il est impératif d'écouter l'extraordinaire discours de **Léonard Otis** qui est sans pareil dans notre histoire **Léonard Otis** est le paysan qui a parcouru toutes les étapes depuis l'agriculture, en passant par l'exploitation forestière coopérative, l'exploitation forestière privée, tout en étant à la tête du mouvement syndical agricole de sa région. Il s'implique profondément et activement dans le développement économique et industriel de sa région, tout en demeurant paysan et producteur attaché à sa terre C'est un exemple unique pour lequel nous avons la plus grande admiration et le plus grand respect Dans notre monde nord-américain, les actions de **Léonard Otis** ont été possibles, grâce à cette solidarité de la terre. Voilà l'immense actif que le Québec possède et qu'il s'acharne à «sous développer», ridiculiser et déposséder, pour être dans le vent de la grande entreprise nord-américaine qui ne voit qu'exploitation et profits à court terme, dans un contexte forestier industriel

Il est urgent de convertir le Québec forestier en ce qu'il est véritablement, et non pas en pauvre Québec agricole avec ses terres de roche et de sable dont la pauvreté est la principale récolte anticipée. Pour ce faire il faut plusieurs réformes fondamentales, tant sur le plan éducationnel, économique, tenurial que technologique, industriel et commercial. Plusieurs

pensent actuellement que l'évolution de la conjoncture politique au Canada forcera le Québec à se définir à plusieurs points de vue. Il nous semble évident que **la question forestière doit être l'une des principales à se définir par rapport à notre avenir collectif dans le monde contemporain.** Nous sommes avant tout producteurs de produits forestiers, non pas d'automobiles, d'électronique ou de films pornos.

La réforme éducationnelle.

Tous les systèmes éducationnels que nous connaissons ont pour but ultime de dégager l'individu "des contingences de notre condition humaine", à travers l'abstraction et le raisonnement vers des sommets intellectuels où coulent douceur de vivre et délivrance.

Dans cette optique, tout ce qui touche l'éducation traite la réalité comme des abstractions avec lesquelles on spéculé. Ce n'est qu'avec condescendance qu'on attribue des fonds pour des travaux de laboratoire ou de terrain, mais toujours sous l'empreinte de l'abstraction, où les coûts sont toujours trop élevés en matériel et en personnel. À l'inverse, il existe un grand nombre de cours pratiques pour des élèves moins "dignes", moins portés vers les abstractions, et les fioritures pour lesquelles on accepte de dépenser, pourvu qu'ils passent rapidement, qu'ils ne coûtent pas trop cher et arrivent rapidement sur le marché de l'emploi.

Il est impératif de développer un système éducationnel axé sur la culture paysanne qui a évolué depuis le XV^e siècle, qui ne soit pas scolastique sans être «pratico-pratique», qui touche la réalité du pays et surtout de la terre,

sans emphase sur l'artifice et l'intangible. Voilà un véritable défi: s'adapter à une culture de la terre plutôt que d'adapter cette culture au rationnel et à l'abstrait qu'il est plus facile à façonner et à manipuler à sa guise.

L'une des grandes tragédies de notre époque réside dans le fait que nous ne connaissons pratiquement rien du fonctionnement des écosystèmes qui nous entourent et nous font vivre. L'enseignement à la société paysanne devra complètement modifier l'orientation des grandes institutions de recherche dans des domaines de cueillette comme la forêt et les pêcheries. La recherche et l'enseignement devront s'adresser à ceux qui manipulent, font croître et récoltent la matière à être transformée, non pas à ceux qui manipulent les fruits d'un dur labeur, souvent mal payé, et soumis à toutes les surprises dont est capable le monde biologique.

La réforme économique.

Autant il faut se pencher sur l'éducation paysanne, autant il faut porter attention à la réforme de l'économie forestière, puisqu'elle est susceptible de toucher toute l'économie du Québec, étant donné l'importance du secteur. Il faut songer à un autre mode de financement de l'industrie de transformation, en particulier en regardant de très près l'expérience scandinave. Pour protéger la ressource et la faire produire davantage, il faut faire porter la variabilité de l'économie par l'État avec une plus grande agressivité sur les marchés mondiaux et une plus grande innovation technologique de la transformation et de l'innovation.

La réforme de la tenure et la réforme économique sont intimement liées et l'une va difficilement sans l'autre, comme nous le montre l'histoire récente des récriminations à ce chapitre. À tout événement, il nous semble grandement souhaitable que le financement de la transformation, tout comme en Scandinavie, se fasse par des garanties d'État sur les taux d'intérêts. Dès lors, nous assisterions, pourvu que l'industrie paie le juste prix de la ressource, à une transformation fondamentale de la société paysanne forestière et agro-forestière partout au Québec, particulièrement dans la zone dite de "banlieue" où l'industrie de transformation est concentrée.

Il faut remarquer depuis plusieurs années, que le domaine forestier intéresse tout particulièrement les grandes sociétés comme Canadian Pacific, Noranda Ressources Co., Domtar Co. etc. dont les activités sont largement distribuées dans un grand nombre de secteurs fondamentaux de l'économie. Ce sont ces grands conglomérats qui seraient le plus directement touchés dans un premier temps, mais l'économie en général pourrait rapidement se redresser par des augmentations notables de productivité dans les zones mêmes où la productivité forestière est la plus élevée.

Il nous faudra établir un mécanisme de régulation des prix par les lois de l'offre et la demande, comme dans toute économie de marché qui se respecte, ainsi que des mécanismes qui permettent d'ajuster production et consommation. C'est ici que la ressemblance avec les marchés agricoles est la plus grande avec cette différence cependant, que le nombre de produits offerts est plus restreint et que les volumes sont beaucoup plus grands.

Bien que les difficultés soient grandes, il faut que le Québec, en tant que grand producteur forestier, attache le grelot sur le plan international pour mettre sur pied une bourse des bois. Nous touchons ici non seulement à la crise forestière actuelle, mais également à toute la question environnementale d'une façon pratique et économique.

Finalement, une telle approche permettrait à l'État de se désengager de la ronde infernale des subsides à l'industrie et à la production de la ressource qu'est la sylviculture. Ceci devrait permettre à l'État de se retirer de toute la question fiscale locale des MRC et des municipalités, avec tous les aspects de voirie locale, etc. permettant ainsi aux producteurs forestiers d'effectuer, en toute démocratie, l'administration de leurs forêts et de leurs municipalités. Ce serait l'occasion de faciliter la fiscalité aux producteurs qui maintiennent la qualité de leurs peuplements en accroissant hauteur et diamètre des tiges, plutôt que d'accorder des dégrèvements fiscaux à ceux qui ruinent leurs forêts, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui.

Toutes ces réformes permettraient de faire porter le fardeau des aléas de la production de la vente et de la mise en marché sur l'ensemble des intervenants plutôt que sur les plus pauvres et les plus démunis au bas de l'échelle de la transformation et de la mise en valeur de la forêt. À ce jour, ce ne sont pas les féodalismes de l'"Église causant latin" et de l'"Industrie causant anglais" qui ont facilité la vie de la société paysanne.

La réforme tenuriale.

Comme dans toutes réformes agraires, dont celle de la forêt et de ses industries connexes se rapproche le plus, c'est la propriété du sol qui est la plus difficile à régler et la plus importante. Dans le cas qui nous intéresse, cette difficulté est toute particulière et encore une fois inverse à ce qui se passe généralement dans les sociétés occidentales. Il faut réduire une immense propriété collective en petites propriétés à l'échelle humaine pour en augmenter la qualité et la productivité.

Il va de soi dans une économie libre sous un gouvernement en démocratie, que l'industrie puisse posséder des domaines forestiers en pleine propriété, mais sans aucun privilège et avec toutes les obligations des producteurs moins importants en superficie mais plus importants en nombre. La nouvelle répartition devrait se faire dans une zone située au sud du 50° de latitude Nord et dans les zones les plus accessibles et les plus productives. Les forêts adjudgées, d'une superficie de 500 à 2000 ha. devraient être à l'intérieur d'un même bassin versant. La remise de propriété devrait se faire sur une base familiale, non pas sur une échelle industrielle permettant encore de reconstituer de grandes propriétés inaccessibles et à faible production. Pour ce qui est des forêts domaniales elles pourraient être restreint aux régions, dont la protection est plus aisée à cause des difficultés d'accès. Ainsi les bois pourraient être récoltés en période de prix élevés et de haute demande. Une telle conception permettrait plus de réalisme dans l'établissement du prix base au mètre cube quotidien pour une essence donnée.

Tout comme c'est le cas aujourd'hui pour la grande industrie, le prix des terres concédées par l'État serait remboursé sur une longue période de 50 ans, en donnant la valeur même de la forêt en garantie bancaire qui pourrait comprendre des primes aux bons "payeurs" et surtout aux bons sylviculteurs. Il s'agit en fait d'un transfert de valeurs de garantie de l'industrie de transformation vers celle de production, remplacée au niveau de l'industrie de transformation par une garantie des taux d'intérêt. Ceci nous semble juste pour tous, sachant que **le gros des difficultés sera toujours du côté du producteur paysan.**

Cette vision d'une nouvelle réalité forestière implique une autre dimension de la problématique qui est celle de la structure des nouvelles entreprises familiales. Elles doivent investir cette fois sur de longues périodes et prendre des risques à la récolte et à la vente des bois de la propriété. Ici l'État devrait garantir, pour une somme raisonnable, les investissements de roulement et assurer, tout comme à l'industrie, des taux préférentiels garantis pour les investissements dans l'exploitation et surtout les travaux d'infrastructure et de sylviculture.

C'est par le biais des investissements nécessaires que nous touchons ici le côté de la réalité qui est le **temps**. Depuis plusieurs décennies, voire même le début de l'ère industrielle qui nous caractérise, tous les efforts ont porté à occulter le temps, aussi bien celui qui vient que celui qui est passé en mettant l'emphase sur le temps présent. Il en va de même dans le domaine de l'éducation où nous avons mis l'emphase sur l'abstraction qui s'accommode bien de la disparition du temps. Il faut bien admettre que la question

forestière est liée au temps qui, dans presque tous les cas, transcende les générations pour étendre les effets de la production sur un siècle ou plus. Ceci rend plus impérieux encore l'intervention de l'État, empêchant ainsi le démembrement et la dilapidation du patrimoine. L'occultation du temps et la glorification de l'abstraction sont à la base de notre évolution et ont été très bénéfiques à l'évolution de nos connaissances. Comme le démontre la crise environnementale que nous provoquons, nous sommes à franchir un seuil où l'absence du temps et l'abstraction totale deviendront létaux, comme beaucoup le présentent actuellement. Dans cette optique, il est essentiel de préserver les investissements faits par les propriétaires sylviculteurs pour ne pas que le fisc vienne les récupérer par la porte arrière, tout en s'excusant comme c'est le cas de nos jours.

La seule voie possible pour maintenir une bonne qualité des bois et un haut rendement est d'assurer, par le biais de la famille, la transmission de la propriété plus ou moins intacte d'une génération à l'autre. L'augmentation et la vraisemblance des prix payés par le marché doit être en équilibre avec les coûts, pour assurer à un grand nombre d'entreprises de production une certaine pérennité et surtout de ne pas être des îlots de pauvreté refermés sur eux-mêmes. Pour ceci, la révision des impôts sur le gain en capital est d'une importance fondamentale, en maintenant le capital investi, en s'assurant que la collectivité en retirera les bénéfices auxquels ses sacrifices antérieurs lui donne droit.

Nous pensons qu'il y a là une occasion exceptionnelle de stabiliser à la fois notre culture et notre démographie, sans quoi tous les efforts que nous déployons en ces années difficiles seront vains. Tout comme dans les pays

scandinaves, la communication entre l'industrie de transformation et les producteurs devrait être privilégiée avant tout, parce qu'elle est susceptible d'apporter des dividendes insoupçonnés, comblant conjointement la demande et la consommation. Il faut, à tout prix, que les distances de langages et de lieu entre producteur, transformateur et consommateur changent. Seules des modifications dans le système de financement de l'industrie et de la tenure sont susceptibles d'apporter des réponses réalistes et pertinentes.

Conclusion.

Les réflexions que nous apportons ici sont le fruit de plusieurs dizaines d'années d'observation de notre société sur tous les plans, sur ses caractéristiques, son histoire ancienne et récente et sur l'évolution économique réaliste qui nous attend en l'an 2000 et plus loin encore. À voir l'évolution du patrimoine forestier mondial, toutes les mesures intelligentes et équilibrées que nous prendrons au sujet du nôtre nous assurerons, ainsi qu'à la société paysanne qui est notre âme collective à tous, une vie saine et laborieuse, dans une société ouverte sur le monde, consciente de sa valeur et de celle des autres.

En terminant, nous voulons rendre hommage à **Léonard Otis** une fois encore pour son courage, son opiniâtreté et sa perception intelligente de la question forestière. C'est avec son âme, son cœur, et son portefeuille qu'il aborde l'ensemble de la question, non seulement à travers sa forêt, mais à tous, les chemins à suivre en les comparant à ceux mis de l'avant par les Scandinaves.



ISBN 2-92-17-28-19-2.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec -1996 (troisième édition).

septembre 1990
quatrième édition 2004)
édité par

Le Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux
Département des Sciences du Bois et de la Forêt
Faculté de Foresterie et de Géomatique

Université Laval
Québec G1K 7P4
QUÉBEC
Canada

publication n° 62
courriel:gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca
FAX 418-656-5262
tel. 418-656-2131 poste 2837
ISBN 2-921728-19-2.